

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-sept
le vingt-huit du mois de mars à dix-neuf heures
le Conseil Municipal de la Commune de DRAP,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence
de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Mercredi 22 Mars 2017.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Philippe
MINEUR / Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI / Jean-Christophe CENAZANDOTTI/
Françoise DAMILANO / Catherine DINI / Charles BEVACQUA/ Nathalie DIGANI/
Jean-Marc GIMENEZ / Sophie ESPOSITO / Mélanie MORINI / Delphine BOLLARO/
Taoufik FATFOUTA/ Christine DECORDIER/ Martine DUNOYER DE SEGONZAC/ Jean-
Yves LESSATINI/ Gracienne DODAIN/Sonia CHAKROUNI / Marc LEROY

PROCURATIONS : Philippe JANIN à Jean-Marc GIMENEZ/ Jean-Luc CAMBRA à
Charles BEVACQUA / Eddie DEGIOVANNI à Monsieur le Maire / Pierre VESTRI à
Marc LEROY/ Régine RODRIGUEZ à Delphine BOLLARO.

ABSENT :

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

Nombre de Conseillers
en exercice : 27
présents : 22
votants : 27
Absent : 0

Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

N° 021/2017

OBJET :

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**,
Maire de Drap.

**APPROBATION DU
COMPTE DE GESTION DE
LA COMMUNE DE DRAP -
EXERCICE 2016- DRESSE
PAR LE COMPTABLE MME
DOMINIQUE ADRADOS.**

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2016 et les décisions
modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le
détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de
titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par
le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers,
ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des
restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2016,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de
chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de
recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a
été procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans
ses écritures ,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2016 au 31
Décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les
différentes sections budgétaires et budgets annexes,

Statuant sur la comptabilité des valeurs actives,

Déclare, par 27 voix pour et 0 abstentions, que le Compte de Gestion dressé pour
l'exercice 2016 par le Comptable, visé et certifié conforme par l'ordonnateur,
n'appelle ni observation ni réserve.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le : 31/03/2017
et publication en Mairie le :
03/04/2017

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Robert NARDELLI
MAIRE DE DRAP